

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de HOMECOURT (Meurthe-et-Moselle)

9 rue Georges Clemenceau

PROCES VERBAL

Séance du 11 juillet 2024 à 18 h 45

Convocation en date du 5 juillet 2024

Membres élus : 29

Membres en exercice : 29

Membres présents : 24

Membres représentés : 5

L'an deux mille vingt-quatre, le onze juillet à dix-huit heure quarante-cinq, le Conseil Municipal de la ville de Homécourt, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la Présidence de Monsieur Jean TONIOLO, Maire de la ville.

Etaient présents : Mmes et MM : Jean TONIOLO, Alain AISSAOUI, Laurence GIORGETTI, Stéphane LEONARDI, Francine LOESS, Yves VIDILI, Lionel GRIVEL, Marie-Thérèse INNOCENTI, Gérard VAQUANT, Mireille MOCCHETTI, Cécile CHIARELLI, Véronique SPIESS, Romain VALENTI, Yann ALOUANE, Julie CHIARELLI, Mélissandre VALENTI, Jean-Louis TENDAS, Marie RUGGIERO, Alexandra ALOI, Benoît BACCHETTI, Bernadette GIOVANNELLI, Amerigo INNOCENTI, Jérôme MARCHESE, Michel RIBAU.

Absents excusés et représentés : Mmes et MM :

- Régis FLEURANT (a donné pouvoir à Jean TONIOLO)
- Yasmina ZAIM (a donné pouvoir à Gérard VAQUANT)
- Fahrid BENALOUACHE (a donné pouvoir à Francine LOESS)
- Michel BOTTACHIARI (a donné pouvoir à Alain AISSAOUI)
- Julien OBIANG (a donné pouvoir à Benoît BACCHETTI)

Procurations : 5

Secrétaire de séance : M. Yann ALOUANE

Ordre du jour :

Introduction

I°/ Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 21 juin 2024 – Annexe n° 1

II°/ Avis de la Chambre Régionales des Comptes – Annexe n° 2

III°/ Décision modificative N°1 – Annexe n° 3

IV°/ Elus

- 1) Maintien aux postes d'adjoints
- 2) Indemnités des élus – Annexe n° 4
- 3) Délégation au Maire - Annexe n° 5
- 4) Composition de la commission municipale Affaires scolaires - Annexe n° 6
- 5) Composition de la commission municipale Développement durable, Transition écologique et Energies alternatives - Annexe n° 6
- 6) Véhicule e-208

V°/ Ressources Humaines

- Véhicules de service – agents territoriaux

Compte rendu :

Constatant que le quorum est atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Après appel nominatif des élus, Monsieur le Maire fait lecture d'une intervention au nom du groupe de la majorité se concluant par une démission de l'ensemble des élus le composant.

A l'issue, Monsieur le Maire lève la séance sur la base de l'article L 2121-16 du CGCT.

Levée de la séance à 18h55.

Le Maire,
Jean TONIOLO



Le Secrétaire de séance,
Yann ALOUANE

